



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures en faveur du secteur du tourisme

Question au Gouvernement n° 2898

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DU SECTEUR DU TOURISME

M. le président. La parole est à Mme Pascale Fontenel-Personne.

Mme Pascale Fontenel-Personne. Ma question s'adresse à M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme. J'y associe ma collègue Frédérique Lardet.

La grande bataille sanitaire dans laquelle la France est engagée sera longue et périlleuse. Au-delà du combat mené par nos courageux soignants, un autre front est ouvert, celui de l'économie. Notre secteur touristique est l'un des plus touchés.

L'an passé, près de 90 millions de visiteurs étrangers ont foulé le sol français à la découverte des trésors de nos territoires. En 2020, la fermeture de la planète fera chuter drastiquement ce chiffre. Les conséquences économiques seront brutales et durables pour ce secteur majeur.

L'annonce d'un grand plan en faveur du tourisme a été amplement saluée par la profession. En l'absence de touristes étrangers, la réussite de ce plan passera par la volonté des Français, lors des prochaines vacances, de relever le défi de la solidarité touristique nationale. Toutefois, l'année passée, 66 % des Français seulement ont pu partir en vacances. Qu'en sera-t-il après l'allègement du confinement, une fois que certains d'entre eux auront été frappés par la crise économique ?

Le Premier ministre m'a confié une mission relative aux vacances pour tous, des préconisations devant être formulées pour la prochaine réunion du comité interministériel du tourisme. Ce grand plan en faveur du tourisme doit résolument s'inscrire dans la volonté de soutenir notre économie touristique en permettant le départ de nos concitoyens en vacances. Le chèque vacances, le dispositif Vacaf et la bourse solidarité vacances sont autant de mesures sociales pertinentes. D'autres doivent voir le jour, comme le Pass colo. Affûtons-les dès à présent.

Incontestablement, 2020 sera une année blanche pour le tourisme. Le déclarer et l'afficher serait un puissant signal adressé aux professionnels, aux petits commerces, aux salariés et aux saisonniers.

Monsieur le secrétaire d'État, quid du calendrier ? Quand et pour qui l'allègement du confinement aura-t-il lieu ? Qu'en sera-t-il pour les outre-mer ? Pour que la réouverture soit une réussite, il faut qu'il y ait des clients.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Le

secteur du tourisme a été touché rapidement et très brutalement. Il est aujourd'hui presque à l'arrêt. La réponse du Gouvernement et de l'État a été à la hauteur : très puissante, très forte, très massive.

Nous avons fixé un principe : le tourisme sera érigé au rang de priorité nationale. Le Président de la République l'a dit au cours de son allocution, il sera, dans les prochains jours, à l'écoute des professionnels. Le Premier ministre l'a indiqué, le comité interministériel du tourisme se réunira dans le courant du mois de mai. D'ici là, nous travaillons méthodiquement, avec les professionnels, pour coconstruire un plan.

Notre stratégie, très claire, comprend trois volets. Il s'agit d'abord de préserver les emplois et les entreprises, qui font la richesse de nos territoires – dans certains départements ruraux, le tourisme représente jusqu'à 25 % ou 30 % de l'économie locale. Les acteurs se sont emparés des leviers mis à leur disposition : 27 000 entreprises touristiques ont bénéficié d'un prêt garanti par l'État, pour 2,7 milliards d'euros au total ; 16 % des entreprises ayant recours à l'activité partielle relèvent du secteur du tourisme.

Il nous faut ensuite préparer la reprise, le moment venu, car c'est naturellement le combat contre l'épidémie qui prime. D'ici là, nous travaillons avec les professionnels sur des propositions de protocoles sanitaires, en lien avec la mission menée par M. Castex.

Il nous revient enfin de préparer un plan pour le rebond, la reconquête. Cela passera par une accélération des investissements, en matière sanitaire, bien sûr, mais aussi dans le tourisme durable ou en matière numérique.

Lorsque les Français pourront penser à reprendre quelques vacances, je crois qu'ils commenceront par le faire en France. Cela passera aussi par le tourisme pour tous, question sur laquelle vous êtes très engagée. Nous allons travailler sur vos propositions.

M. le président. Nous terminons la séance par des questions portant sur des thèmes divers, toujours en lien avec la crise sanitaire.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Fontenel-Personne](#)

Circonscription : Sarthe (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2898

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 avril 2020](#)